

N° CE	SUBSTANCE	CONCENTRATION MAXIMALE autorisée	LIMITATIONS ET EXIGENCES	CONDITIONS D'EMPLOI et avertissements à reprendre obligatoirement sur l'étiquetage
1	Acide benzoïque (no CAS 65-85-0) et son sel de sodium (no CAS 532-32-1)	Produits rincés, sauf les produits d'hygiène buccale : 2,5 % (acide) Produits d'hygiène buccale : 1,7 % (acide) Produits non rincés : 0,5 % (acide)	Produits rincés uniquement	
1 a	Les sels d'acide benzoïque autres que ceux listés sous le numéro d'ordre 1 et les esters d'acide benzoïque	0,5 % (acide)		

d) le texte figurant sous le numéro d'ordre 8 est remplacé par le texte suivant :

N° CE	SUBSTANCE	CONCENTRATION MAXIMALE autorisée	LIMITATIONS ET EXIGENCES	CONDITIONS D'EMPLOI et avertissements à reprendre obligatoirement sur l'étiquetage
8	Pyrithione de zinc (*) (no CAS 13463-41-7).	Produits capillaires : 1,0 % Autres produits : 0,5 %	Uniquement pour les produits rincés. Pas d'utilisation dans les produits d'hygiène buccale.	

e) le numéro d'ordre 36 est supprimé ;

f) le numéro d'ordre 10 est supprimé ;

g) le texte figurant sous le numéro d'ordre 56 est remplacé par le texte suivant :

N° CE	SUBSTANCE	CONCENTRATION MAXIMALE autorisée	LIMITATIONS ET EXIGENCES	CONDITIONS D'EMPLOI et avertissements à reprendre obligatoirement sur l'étiquetage
56	iodopropynyl butylcarbamate (IPBC) Carbamate de 3-iodo-2-propynylbutyle CAS n° 55406-53-6	a) produits rincés : 0,02 % b) produits non rincés: 0,01 %, sauf dans les déodorants/ agents antiperspi- rants : 0,0075 %	Ne pas utiliser pour les produits d'hygiène buccale et les produits pour les lèvres a) Ne pas utiliser dans des préparations destinées à des enfants âgés de moins de 3 ans, sauf dans des produits de bain/des gels de douche et des shampooings b) - Ne pas utiliser dans les lotions et crèmes pour le corps (*) Ne pas utiliser dans des préparations destinées à des enfants âgés de moins de 3 ans	a) "Ne pas utiliser pour des enfants âgés de moins de trois ans" (**) b) "Ne pas utiliser pour des enfants âgés de moins de trois ans" (***)

(*) Concerne tous les produits destinés à être appliqués sur une partie étendue du corps.

(**) Uniquement pour les produits, autres que les produits de bain/gels de douche et shampooings, susceptibles d'être utilisés pour des enfants âgés de moins de 3 ans.

(***) Uniquement pour les produits susceptibles d'être utilisés pour des enfants âgés de moins de 3 ans.